

## Situation des UDAP au 14 février 2017

### 6 UDAP font l'objet d'une veille particulière : déménagement, relocalisation

REGION	UDAP
NOUVELLE AQUITAINE	<b>UDAP 17 Charentes Maritimes :</b> Compte tenu de la réticence du clergé et du coût prévisible des travaux d'aménagement pour une relocalisation dans la cathédrale, la DRAC explore d'autres pistes : ancien hôpital Aufrédy, bâtiment Gabut. <b>Le déménagement des locaux actuels est reporté d'ici au 31 décembre 2017.</b>
ARA	<b>UDAP 38 Isère :</b> Le déménagement prévu à la DDT38 reste problématique pour accueillir tous les services prévus et respecter <b>le délai du 1er semestre 2017</b> . Des travaux de sécurisation du lieu actuel sont proposés en attendant.
BFC	<b>UDAP 89 Yonne :</b> Le déménagement en DDT est prévu <b>courant du 1er trimestre 2017</b> .
CENTRE VAL DE LOIRE	<b>UDAP 41 Loir- et-Cher :</b> Suite au passage en CNIP le 28 octobre 2016, la discussion avec le ministère des finances porte sur l'acquisition d'un bâtiment appartenant à ERDF (filiale SOFILO) : Il accueillerait plusieurs services dont l'UDAP. Les travaux à effectuer conduiraient à programmer le déménagement à échéance <b>du dernier trimestre 2018</b> . NB : fin du bail emphytéotique avec la Ville (propriétaire) en 2020.
OCCITANIE	<b>UDAP 32 Gers :</b> Les locaux actuels (bailleur privé) nécessitent des travaux d'accessibilité et de rénovation. La préfecture s'engage à proposer un relogement en cité administrative.
PAYS DE LOIRE	<b>UDAP 49 Maine et Loire :</b> Une présentation du projet de déménagement a eu lieu en Préfecture le 23 janvier 2017, puis en CHSCT le 26 janvier 2017 (avis favorable). Le curage de l'espace dédié et les travaux d'aménagement seront pris en charge sur le BOP 333. <b>Déménagement prévu en juillet 2017</b>

### 11 déménagements à échéance 2019

REGION	UDAP
<b>Déménagements prévus en 2017</b>	
CORSE	<b>UDAP 2B Haute-Corse :</b> Le déménagement est en cours de programmation dans le cadre du réaménagement de la préfecture de Bastia (avis favorable CNIP du 15 décembre 2016).
GRAND EST	<b>UDAP 54 Meurthe et Moselle :</b> Le déménagement est prévu fin premier trimestre 2017 à la cité administrative de Nancy. <b>UDAP 10 Aube :</b> Le déménagement à la DDT est prévu d'ici à décembre 2017
OCCITANIE	<b>UDAP 46 Lot :</b> Les locaux sont actuellement attenants à la cathédrale. Le déménagement est prévu fin 2017 dans les locaux de la Préfecture <b>UDAP 66 Pyrénées-Orientales :</b> le déménagement du service (8 agents) est prévu mi-avril 2017 à la DDTM. La réorganisation de l'affectation des bureaux doit prendre en compte de l'arrivée d'un conseiller action culturelle et territoriale dans l'UDAP.
<b>Déménagement évoqués à échéance 2019</b>	
ARA	<b>UDAP 15 Cantal :</b> Le déménagement vers DDT a été simplement évoqué.
BRETAGNE	<b>UDAP 29 Finistère :</b> - site de Brest, loyer externe, une réflexion est en cours pour un regroupement avec un autre service de l'Etat.
HAUTS DE	<b>UDAP 02 Aisne :</b> Une possibilité de relocalisation est à l'étude, autre que la DDT compte tenu de sa capacité

REGION	UDAP
FRANCE	des locaux.
IDF	<b>UDAP 78 Yvelines</b> : Le projet de déménagement est resté à l'état d'évocation par le Préfet. La SDMHEP suggère d'étudier une solution de réimplantation sur place (château-Domaine de Versailles, Domaine national .
GRAND EST	<b>UDAP 51 Marne</b> : Le bail a été renouvelé par France Domaine en 2016. Le projet de déménagement en sous préfecture de Reims n'est pas encore décidé.
NORMANDIE	<b>UDAP 61 Orne</b> : La demande de relocalisation figure dans la lettre de mission du Préfet préfigurateur de Normandie mais aucune demande formelle n'a été faite à ce jour. Le rapprochement de l'unité territoriale de l'Orne avec la DDT reste possible, même si les espaces nécessaires (72 m2 +espaces de stockage) à la cité administrative ne sont susceptibles d'être disponibles qu'en 2018.

### 60 relocalisations avant 2017

#### 21 UDAP relocalisées sur siège ou site distant DRAC

REGION	UDAP
GRAND EST	UDAP 67 Bas-Rhin UDAP 57 Moselle
NOUVELLE AQUITAINE	UDAP 33 Gironde UDAP 86 Vienne
ARA	UDAP 63 Puy de Dôme UDAP 69 Rhône
BFC	UDAP 21 Côte d'or UDAP 25 Doubs
BRETAGNE	UDAP 35 Ile et Vilaine
CENTRE VDL	UDAP 45 Loiret
CORSE	UDAP 2A Corse du sud
GUADELOUPE	UDAP 971
GUYANE	UDAP 973 Guyane
ILE DE FRANCE	UDAP 75 Paris
OCCITANIE	UDAP 34 Hérault UDAP 31 Haute Garonne
MARTINIQUE	UDAP 972 Martinique
HAUTS DE FRANCE	UDAP 59 Nord UDAP 80 Somme
NORMANDIE	UDAP 14 Calvados
PAYS DE LOIRE	UDAP 44 Loire Atlantique

#### 39 UDAP relocalisées en cité administrative (CA), DDT, Préfecture, ou autres

REGION	UDAP
GRAND EST	UDAP 08 Ardennes : <b>déménagement 2016</b> UDAP 52 Haute-Marne : <b>déménagement 2016</b> UDAP 55 Meuse UDAP 88 Vosges
NOUVELLE AQUITAINE	UDAP 16 Charentes UDAP 24 Dordogne UDAP 47 Lot et Garonne UDAP 79 Deux Sèvres

REGION	UDAP
ARA	UDAP 01 Ain UDAP 03 Allier UDAP 07 Ardèche : <b>déménagement 2016</b> UDAP 26 Drôme UDAP 42 Loire : <b>déménagement 2016</b> UDAP 43 Haute-Loire UDAP 73 74 Savoie et Haute-Savoie : site de Chambéry( ARS) site d'Annecy (DDT 74) : <b>déménagement 2016</b>
BFC	UDAP 39 Jura : <b>déménagement 2016</b> UDAP 71 Saône et Loire UDAP 70 Haute-Saône/UDAP 90 Territoire de Belfort (UDAP 70 et 90 fusionnées mais sur 2 sites)
CENTRE VDL	UDAP 18 Cher UDAP 28 Eure-et-Loir UDAP 36 Indre
ILE DE FRANCE	UDAP 91 Essonne UDAP 95 Val d'oise
OCCITANIE	UDAP 09 Ariège UDAP 30 Gard avec service Ministère de la Justice UDAP 48 Lozère : <b>déménagement 2016</b> UDAP 65 Hautes-Pyrénées UDAP 81 Tarn UDAP 82 Tarn et Garonne
NORMANDIE	UDAP 27 Eure UDAP 50 Manche <b>UD</b> UDAP 76 Seine Maritime : déménagement interne le 20 janvier 2017
PAYS DE LOIRE	UDAP 53 Mayenne UDAP 72 Sarthe: spécificité : <i>création CHSCT spécial pôle administratif Paixhans du Mans (15/06/2016)</i> UDAP 85 Vendée
PACA	UDAP 04 Alpes de Haute Provence UDAP 05 Hautes Alpes UDAP 83 Var (locaux Défense) UDAP 84 Vaucluse

**22 UDAP isolées**

(MH, monument historique, D domaniale, L location, MD mise à disposition)

REGION	UDAP
NOUVELLE AQUITAINE	UDAP 40 Landes - <b>MH -D</b> comprend un centre de conservation et d'études (CCE) UDAP 64 Pyrénées Atlantique <b>MH-D</b> : Site de Pau : Domaine de Pau : Domaine national et site de Bayonne : préfecture UDAP 19 Corrèze- <b>MH- MD</b> UDAP 23 Creuse-L UDAP 87 Haute Vienne- <b>MH-L</b>
GRAND EST	UDAP 68 Haut Rhin- <b>MH -L</b> : loyer externe Ville de Colmar. Maintien souhaité par le Maire
BFC	UDAP 58 Nièvre- <b>MH-L</b> : pas de saisine du préfet à ce jour
BRETAGNE	UDAP 22 Côte d'Armor- <b>MH-MD</b> UDAP 29 Finistère- site de Quimper - <b>D</b> UDAP 56 Morbihan - <b>MH-D</b>
CENTRE VAL DE LOIRE	UDAP 37 Indre et Loire- <b>D</b> : pas de saisine du préfet à ce jour (projet Cité Administrative à 3 ans)
ILE DE FRANCE	UDAP 77 Seine et Marne- <b>MH-D</b> : - site Fontainebleau : Domaine de Fontainebleau : Domaine national - site Champs sur Marne : annexe château UDAP 92 Hauts de Seine- <b>MH-D</b> : Domaine de Saint-Cloud : Domaine national, avec DDT UDAP 93 Seine St Denis- <b>D</b> : UDAP 94 Val de Marne- <b>MH-MD</b> : Château de Vincennes : Domaine national
OCCITANIE	UDAP 11 Aude (Avec dépôt de fouilles Etat)- <b>D</b> UDAP 12 Aveyron - <b>D</b>
HAUTS DE FRANCE	UDAP 62 Pas de Calais-Arras- <b>MD</b> dans cathédrale UDAP 60 Oise- <b>MH-MD</b> : Domaine de Compiègne, Domaine national
PACA	UDAP 06 Alpes Maritimes- <b>D</b> : pas de déménagement envisagé UDAP 13 Bouches du Rhône : <b>D</b> pour Marseille et L Antenne d'Arles bail renouvelé en 2016
REUNION	UDAP 974 Réunion- <b>MH-L</b> : fin de bail le 31 décembre 2017